

## **BRAVO L'ARTISTE**

C'est l'artiste peintre Nathalie BLAT qui a réalisé cette fresque sur le poste de transformation électrique situé rue du Pré-Denis à côté de l'arrêt de bus (le SDESM a subventionné cette réalisation à 60%) le poste de transformation se trouvant rue du Parc sera repeint en 2018.



## **Le mot de votre Maire**

*J'invite tous les nouveaux résidents de la commune (propriétaires ou locataires) à venir me rencontrer en Mairie afin que nous puissions faire connaissance et si vous le désirez, vous inscrire à la Newsletter et au service d'alerte communal.*

*Dominiqe CARLIER*



**MAIRIE  
DE  
MAUPERTHUIS**

Tél. 01-64-03-16-27  
Fax 01-64-20-78-97  
mairie.mauperthuis@wanadoo.fr  
[www.mairie-mauperthuis.fr](http://www.mairie-mauperthuis.fr)

# Les brèves de Mauperthuis

**N° 12 - Septembre 2017 -**

## ***Fête des ASSOCIATIONS !***



En date du 10 septembre, 20 associations de Saint Augustin et de Mauperthuis se sont regroupées pour leur 1<sup>er</sup> forum commun afin de présenter leurs activités. Celui-ci, qui s'est déroulé dans la bonne humeur et convivialité, a connu un réel succès.

## Au Revoir Monsieur Le Directeur

Le 5 juillet 2017, les Parents d'Elèves, les Professeurs, la Présidente du SIRP et les Maires de Saint Augustin et de Mauperthuis se sont retrouvés autour du verre de l'amitié pour dire au revoir à M. HEYDT directeur de l'école de Mauperthuis depuis 2003,



Les enfants ont ainsi pu faire découvrir à leurs parents les fresques murales qu'ils ont réalisés dans la cour de récréation. Nous tenons à remercier M. PHILIPPE, Président de l'association La Palette des Amis (St Augustin) pour sa participation qui a permis la réalisation de ce projet.



## TRAVAUX

En septembre : réfection de la voirie au hameau de l'Oursine et rue du Saussoy puis des trottoirs devant le cimetière.

En novembre : pose de bordure de trottoir rue Bel Air et rue de la Tour et mise en place d'un avaloir sur le haut de la rue de l'Etang. Travaux subventionnés à 50% par le Département.

Après la remise en fonctionnement du 1<sup>er</sup> bac de la station d'assainissement, fin septembre verra le curage du 3<sup>ème</sup> bac. Les boues évacuées sur un site agréé sont ensuite mélangées avec 2 à 3 volumes de déchets verts afin d'obtenir un compost de boue valorisé en agriculture.



Un pupitre a été installé au jardin des souvenirs, il permettra aux personnes qui le souhaitent d'y inscrire le nom de leurs défunts. En décembre la restauration du mur latéral droit sera entreprise. l'ensemble des travaux du cimetière sont subventionnés à 20% (TETR)